

NUMÉRO 1

Mai 2026

LE JOURNAL DU PETIT LUTIN



DOSSIER : PRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL



PORTRAIT : THOMAS VAUGEOIS



Actualités de la commune



Vie de la commune



Agenda



Pratique

Responsable de publication :
Stéphane Ledru
Rédaction :
Commission communication
Mise en page :
Mélanie Rapicault



Madame, Monsieur,

Beaucoup d'entre vous le savent : j'avais annoncé en 2025 que je ne souhaitais pas repartir pour un nouveau mandat. Mais les circonstances en ont décidé autrement et, faute de candidat, la liste « Bien Vivre à Soultré » s'est construite autour d'une envie simple : assurer la continuité et poursuivre les projets engagés pour notre village.

Pendant le dépouillement, un bulletin portant la mention « Libérez Ledru » a d'ailleurs fait sourire toute l'assemblée.

Je tiens donc à rassurer chacun : je ne suis pas retenu contre mon gré à la mairie !

Je reprends cette fonction avec plaisir, avec envie et toujours avec le même attachement à Soultré.

Une nouvelle équipe municipale est donc désormais au travail pour accompagner Soultré dans les années à venir. Cette équipe réunit des élus déjà engagés lors des précédents mandats et de nouveaux conseillers qui ont choisi de donner de leur temps pour notre commune. Je les remercie sincèrement pour leur implication.

Vous serez amenés à les rencontrer lors des manifestations ou lors des moments d'échange, mais nous avons souhaité accélérer ce rendez-vous en organisant une réunion publique de présentation le 5 juin prochain.

Être maire est un engagement qui honore, mais c'est aussi une responsabilité exigeante qui demande du temps, de la disponibilité et beaucoup d'énergie. Afin de concilier au mieux ce mandat, ma famille et mon activité professionnelle, j'ai fait le choix de passer à temps partiel et de revenir en collectivité. Cela me permettra de rester pleinement investi au service de la commune et de ses habitants.

Cet engagement dépasse d'ailleurs le cadre communal puisque j'ai été élu, le 9 avril dernier, vice-président de la Communauté de communes du Gesnois Bilurien auprès d'Anthony Trifaut, le nouveau président, avec une délégation à l'identité territoriale et au numérique. Une responsabilité qui illustre mon attachement à notre territoire et ma volonté que Soultré prenne toute sa place dans les projets intercommunaux de demain.

Ce nouveau mandat s'ouvre avec de nombreux projets, à la fois concrets et structurants pour l'avenir de notre commune. Plusieurs opérations concerneront l'amélioration de notre patrimoine communal avec notamment la réhabilitation du logement de la Roche et la rénovation du logement situé au 17 Grande Rue. L'entretien et la mise en valeur de notre patrimoine seront également envisagés.

Nous souhaitons par ailleurs poursuivre le développement de services de proximité utiles au quotidien des habitants, avec notamment l'installation d'un distributeur de pain, de nouveaux aménagements au parc du lavoir ou encore la mise en place de la régie de notre assainissement collectif à la lagune. Enfin, un programme pluriannuel de rénovation des routes communales et des chemins est à l'étude afin de rénover les accès qui le nécessitent.

D'autres projets engageront plus largement l'avenir de Soultré. Nous aurons à réfléchir ensemble au devenir du macrolot communal dans le lotissement de la Chapelle, au projet de rassemblement des écoles ainsi qu'au déménagement de la mairie afin de proposer des équipements adaptés aux besoins de demain. La commune poursuivra également une politique d'acquisition foncière afin de préparer sereinement les développements futurs de notre village.

Ces ambitions ne pourront se concrétiser sans des équipes communales solides et reconnues. Après plusieurs remous au sein du service technique, notre volonté est aujourd'hui de consolider et stabiliser les équipes afin de garantir un fonctionnement efficace et serein des services municipaux. Nous veillerons également à assurer la continuité au sein de l'équipe de restauration et à donner à notre secrétaire de mairie comme à l'ensemble des agents les moyens d'évoluer dans un cadre professionnel moderne, adapté et rassurant.

Nous continuerons aussi à soutenir activement le tissu associatif local, indispensable à la vitalité de notre commune, ainsi que les associations voisines qui accueillent de nombreux habitants de Soultré dans leurs activités culturelles, sportives ou solidaires.

Enfin, nous souhaitons accompagner les entreprises qui choisiront de s'implanter sur notre territoire. La commune entend jouer pleinement son rôle de facilitateur auprès des instances communautaires et supra-communales afin de favoriser les initiatives qui pourront apporter de la valeur à notre territoire.

Notre commune conserve de nombreux atouts : son cadre de vie, son dynamisme associatif, son esprit de proximité et de solidarité. À nous tous de continuer à faire vivre cet équilibre auquel nous sommes attachés.

J'adresse mes félicitations aux adjoints (Mélanie Rapicault et Denis Clément), aux conseillers délégués (Adeline Pichard, David Deshayes et Paméla Esnault) et à l'ensemble des conseillers municipaux (Christian Bussy, Clotilde Chevallier, Karine Couedel, Marcel Croiseau, Ingrid Mercier, Jean-Baptiste du Fayet de la Tour, Manon Palisseau, Nicolas Jodeau et Lucas Leman) pour leur engagement dans ce mandat qui débute : le choix d'une gouvernance resserrée et d'un partage des délégations et des astreintes a été fait afin de préparer les mandats futurs.

Je remercie sincèrement les agents communaux pour leur travail quotidien au service des habitants.

Les projets qui nous attendent sont nombreux et nous continuerons à vous informer régulièrement des actions menées et des évolutions à venir.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce bulletin.

Avec toute l'équipe municipale, je reste à votre écoute.

- DOSSIER -

PRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL



Stéphane LEDRU

Maire

Vice-président à la Communauté de Commune: identité territoriale & numérique

J'ai 52 ans et je suis arrivé à Soulitre en 2006 avec la rénovation de la grange qui est devenue notre maison depuis. C'est mon quatrième mandat et le deuxième en tant que maire. Je suis fonctionnaire, actuellement en disponibilité dans le secteur privé, mais je reviendrai vers le service public dans quelques mois, car c'est un environnement qui m'anime et me passionne.

Je suis marié et papa de deux enfants de 23 et 19 ans. J'aime beaucoup le sport et l'esprit d'équipe qui l'accompagne : c'est une des valeurs qu'on retrouve au sein d'un conseil municipal.

Mélanie RAPICAULT

Première adjointe - Communication - Education et Famille
Vice-présidente du SIVOS

Je vis à Soulitre depuis ma naissance et j'y ai construit toute ma vie aux côtés de mon mari, avec qui j'élève aujourd'hui nos deux garçons. Mes parents y habitent également, ce qui renforce mon attachement familial et affectif à notre village et à sa belle campagne.

Parce que Soulitre fait profondément partie de mon histoire, je souhaite m'investir pleinement pour faire vivre notre commune, accompagner ses projets et rester à l'écoute de chaque habitant afin que chacun s'y sente vraiment chez soi.



Denis CLEMENT

Deuxième adjoint - Travaux / Sécurité / Régie

Habitant de la commune depuis 2001, je suis marié et l'heureux papa de trois enfants (deux garçons et une fille), je suis chef d'équipe de week-end (raison de ma non présence aux manifestations locales) dans la plasturgie pour les bouchons de parfums de luxe.

Etre élu au sein du conseil municipal de SOULITRE pour y effectuer mon quatrième mandat, c'est continuer à être à l'écoute de nos habitants, de nos agents, contribuer à l'embellissement de notre village via de nouveaux projets, le développement harmonieux, durable et solidaire de la commune, maintien et développement de notre commerce, artisans locaux, tout en préservant les ressources publiques et en veillant à une gestion rigoureuse des finances communales.





Adeline PICHARD

Conseillère déléguée - Finances

Maman de deux enfants, je suis de profession comptable et j'habite sur Soultré depuis 2017.

J'ai à cœur de continuer de faire vivre notre petit village et d'en garder son identité, tout en apportant les meilleurs services possibles aux solutréens et solutréennes.

David DESHAYES

Conseiller délégué - Voirie / Réseaux

Soulitréen depuis 2008, je travaille à la communauté de Commune du Sud Est du Pays Manceau (Parigné l'Eveque) dans le service voirie et depuis avril 2024 je suis microentrepreneur en entretien, création, préparation de sol (labour...), petit terrassement. Installé à Soultré depuis 14 ans, je suis père de trois enfants et fais partie de beaucoup d'associations.

Etre élu à Soultré, c'est pour moi l'envie de servir la commune et de pouvoir continuer ce que l'on a commencé lors du précédent mandat.



Pamela ESNAULT

*Conseillère déléguée - Vie sociale, locale et associative
Représentante Centre LARES*

Soulitréenne depuis 2019 et maman de 4 enfants, je suis ambulancière et j'ai envie de m'investir pleinement dans la vie locale.

En tant que conseillère municipale déléguée à la vie locale et associative, je m'engage à être à l'écoute de nos habitants pour défendre l'intérêt général et améliorer concrètement le quotidien de chacun.

Nicolas JODEAU

Conseiller - Membre Syndicat du Jalais

Je réside sur Soultré depuis 2016, je travaille dans la distribution de l'électricité. Il était évident pour moi de m'engager pour ma commune.

Élu conseiller municipal au précédent mandat, j'ai souhaité renouveler l'aventure avec l'équipe actuelle afin de finaliser les projets en cours.





Clotilde CHEVALLIER
Conseillère

J'habite le bourg de Soultré depuis bientôt dix ans et je suis très attachée à notre commune et à son cadre de vie paisible. Depuis deux ans, je m'implique aussi avec plaisir au sein de l'association Culture et Loisirs de Soultré.

J'ai souhaité m'engager dans le conseil municipal, pour contribuer au quotidien des habitants et participer aux décisions d'intérêt général. C'est aussi, pour moi, une manière de mieux comprendre le fonctionnement de la commune et de prendre part à des projets utiles à tous.

Lucas LEMAN
Conseiller

J'ai 45 ans. En tant qu' élu, donner du temps pour la commune est primordial.

C'est très enrichissant car on comprend comment les institutions fonctionnent et on donne son avis, j'ose espérer, pour le bien commun.



Karine COUEDEL
Conseillère

J'ai grandi à Soultré, je m'y suis également mariée et nous y avons construit avec attachement notre vie de famille avec nos 3 enfants.

Aujourd'hui, j'ai 51 ans, je souhaite m'investir au sein de l'équipe municipale afin de contribuer, avec les autres élus, à ce que Soultré demeure une commune où chacun se sent bien et épanoui.



Christian BUSSY
Conseiller

J'ai vécu avec passion ma carrière de vétérinaire. Maintenant retraité, je suis heureux de pouvoir consacrer une partie de mon temps aux personnes de la commune.





Jean-Baptiste DU FAYET DE LA TOUR

Conseiller
Membre du Pays du Perche Sarthois

Né au Mans, marié et père de cinq enfants, nous nous sommes installés à Soulitré en 2022, en reprenant la demeure familiale.

A l'exemple de mes aïeux, Louis et Henri du Rivau, il était comme une évidence pour moi, de servir la commune, fière de son histoire et tournée vers l'avenir et contribuer à son bien commun.

Ingrid MERCIER

Conseillère

Maman de deux enfants, à 37 ans, j'aime la vie de notre commune et ses moments de partage.

Dynamique et motivée, je m'engage pour notre commune, pour ses habitants, ses familles et la vie qui l'anime au quotidien.



Marcel CROISEAU

Conseiller

Retraité du secteur agroalimentaire, je suis passionné de course à pied, de nature et de moments partagés en famille.

Je m'engage à contribuer au développement et au bien-vivre de mon village natal.



Manon PALISSEAU

Conseillère

Opticienne de 25 ans, j'habite à Soulitré depuis bientôt 5 ans, je suis heureuse de m'investir dans la vie de notre commune en tant qu'élue.

Attachée à la proximité et à l'écoute, je souhaite contribuer au bien-être des habitants et au dynamisme de notre village.



- PORTRAIT -

THOMAS VAUGEOIS



Bienvenue à Thomas, 30 ans, qui rejoint l'équipe communale après le départ de Julien Guet.

Après six années d'expérience à Val de la Hune, il arrive à Soultré avec une vraie passion pour les espaces verts, domaine dans lequel il s'est formé à Verneil-le-Chétif.

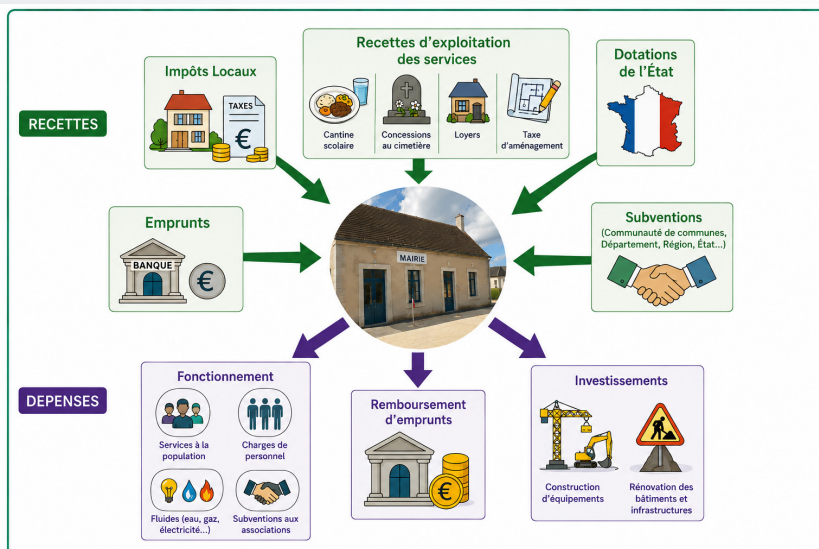
Polyvalent et motivé, il met aussi ses compétences en petits travaux et bricolage au service de la commune.

Pacsé et papa d'un enfant, Thomas aime échanger avec les habitants et suivre la vie du village.

Toujours disponible, il souhaite être un interlocuteur attentif pour les besoins du quotidien.

- ACTUALITES DE LA COMMUNE -

Finances



Le 26 mars dernier, le conseil municipal a approuvé les comptes 2025 de la commune pour un résultat global de 244 062,75€ en tenant compte des reports des années passées.

Le budget communal se compose de 2 sections : le fonctionnement et l'investissement.

Le fonctionnement représente les charges liées au fonctionnement des services communaux (par exemple : charges de personnel, énergie, entretien des locaux, subventions aux associations...). En 2025, elles s'élèvent à 549 205,82€.

L'investissement représente les dépenses liées aux travaux, à l'amélioration et au développement des structures municipales.

En 2025, par exemple, le budget d'investissement a permis de rénover le commerce, de faire quelques réfections de voirie, investir dans les équipements électroportatifs pour les agents, et renouveler des poteaux incendie. Le tout pour un montant de 75 406,87€.

En face de ces charges, nous pouvons retrouver les recettes : ce sont notamment les impôts locaux, les subventions de l'Etat, du département et de la communauté de communes.

Présentation du Conseil Municipal

La municipalité convie l'ensemble des habitants à la réunion de présentation du nouveau Conseil Municipal, qui se tiendra le **5 juin à 19h**, sur la place de l'église.

Ce rendez-vous permettra de découvrir officiellement les élus, de mieux comprendre le rôle du conseil et le fonctionnement des différentes commissions. Il s'agit également d'un moment d'échange ouvert à tous, pour partager questions, idées et attentes autour de la vie communale.

La municipalité vous attend nombreux pour ce temps convivial et participatif.

Inscription à l'école

INSCRIPTIONS DES ENFANTS NÉS EN 2023

Merci de vous inscrire tout d'abord en Mairie en apportant les documents suivants:

- Une copie du livret de famille ou d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- D'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge. (photocopie du carnet de santé)

Ensuite, l'inscription finale s'effectuera à l'école (au 8 grande rue à Soultré) à partir de 16h25 sur rendez-vous les lundis, mardis, jeudis ou vendredis.

Des explications complémentaires vous seront proposées au cours de ce rendez-vous.

Une matinée découverte sera organisée pour votre enfant le jeudi **25 juin 2026**.

Biodiversité



Le Pays du Mans, en partenariat de la FNE (France Nature Environnement) Sarthe vous propose une balade biodiversité !

Cette sortie nature de 2 heures vous invite à (re)découvrir la richesse de la faune et de la flore locales !

Encadrée par des experts de la FNE Sarthe, cette balade sera l'occasion d'observer, d'écouter et de s'émerveiller face à la biodiversité qui nous entoure.

Accessible à tous les publics, elle vise à sensibiliser chacun à la préservation des milieux naturels. Cette balade se tiendra le mercredi **1er juillet**, de 16h à 18h, sur inscription (voir affiche ci-contre).

Puis, le mercredi **9 septembre**, un temps scientifique animé par la LPO Sarthe sera proposé : les participants pourront s'initier à la dissection de pelotes de réjection afin de découvrir le régime alimentaire des rapaces et mieux appréhender la biodiversité locale. Cet atelier nécessitera également une inscription préalable ; une communication spécifique sera diffusée en mairie et en ligne pour informer du lancement des inscriptions.

Chantier argent de poche

La Communauté de communes Le Gesnois Bilurien organise un chantier Argent de Poche à Soultré du **6 au 10 juillet**, ouvert aux jeunes de 14 à 18 ans souhaitant s'impliquer dans la vie locale.

Ce dispositif offre une première expérience citoyenne enrichissante : missions d'intérêt général, travail en équipe, autonomie... le tout dans un cadre bienveillant et encadré.

Chaque chantier se déroule sur 5 demi-journées et permet aux participants de recevoir 75 € en fin de session.

Une réunion de présentation aura lieu le mercredi **10 juin à 17h30**, à la mairie de Soultré. Les jeunes intéressés pourront y déposer leur dossier d'inscription, disponible en mairie ou en téléchargement.

Nous espérons accueillir de nombreux participants pour cette belle aventure collective.



-VIE DE LA COMMUNE -

Vie associative

Association Culture et Loisirs de Soultré

L'Association Culture et Loisirs de Soultré a débuté l'année 2026 sous le signe du partage et de la convivialité, avec une série d'événements ayant rassemblé petits et grands autour d'activités variées.

La traditionnelle galette des rois a ouvert la saison, réunissant l'ensemble des adhérents participant aux activités sportives animées par Déborah Langlais, proposées chaque lundi et mercredi. Un moment chaleureux apprécié de tous.

Le dimanche 18 janvier, une après-midi dédiée aux jeux de société a rencontré un vif succès. Nouveauté cette année : des bornes d'arcade, qui ont su séduire aussi bien les jeunes que les adultes. Près d'une cinquantaine de participants ont répondu présent, faisant de cette rencontre une véritable réussite.



L'association a également poursuivi l'organisation de ses ateliers bien-être. Le 11 février, Mylène Bordaiseau, kinésologue, est intervenue autour de la connaissance de soi au service des choix et des habitudes de vie. Le 1er avril, Barbara Glaudine a fait découvrir la lumino-relaxation PSIO. Face à l'enthousiasme suscité par cet atelier, une seconde soirée a été organisée le 20 mai.



Soucieuse d'impliquer tous les publics, l'association est aussi allée à la rencontre des jeunes de 12 à 16 ans de Soultré et de leurs amis. Une réunion s'est tenue le 18 janvier afin de recueillir leurs envies. De cette concertation est née l'organisation d'une soirée bowling et fast-food, qui s'est déroulée le samedi 28 mars, encadrée par trois bénévoles. Huit jeunes ont participé à ce premier temps fort et se sont montrés particulièrement enthousiastes, ouvrant la voie à de nouvelles animations à leur intention dans les mois à venir.



Les prochaines semaines s'annoncent tout aussi animées avec le retour des Lutinades, événement incontournable organisé tous les deux ans. Cette édition aura lieu le dimanche **30 août**. Au programme : la traditionnelle randonnée sur le circuit du lutin, ponctuée de quelques surprises, ainsi que des contre-visites guidées proposées par Jérôme Poulain à 11 h et 14 h 30. Après un apéritif offert par l'ACLS, chacun pourra déguster son déjeuner ensemble (possibilité de réserver son repas auprès du Restaurant l'Aznavor de Soultré) au terrain du lavoir, et l'association travaille actuellement à l'ajout d'animations pour enrichir encore cette journée festive.

Afin de préparer au mieux cet événement, l'association lance un appel aux bénévoles. Une réunion de préparation ouverte à tous est prévue le mercredi **3 juin** à 20 h. Toute personne souhaitant donner un coup de main sera la bienvenue.

L'association Culture et Loisirs de Soultré souhaite à tous un très bel été et espère retrouver de nombreux habitants le 30 août prochain pour les Lutinades.

Comité des fêtes de Soulitré

Le Comité des Fêtes prépare une année conviviale et festive, avec deux grands événements qui rythmeront la vie du village dans les prochains mois.

Le samedi **20 juin**, Soulitré célébrera la Fête de la Musique. Comme l'an passé, un repas sera proposé et assuré par le restaurant Aznavour, permettant à chacun de profiter d'un moment chaleureux en famille ou entre amis, avant de poursuivre la soirée en musique.

Le samedi **15 août**, place au sport avec le 74^e Grand Prix Cycliste de Soulitré, une épreuve incontournable qui attire chaque année coureurs et spectateurs.

Ce rendez-vous traditionnel animera les rues du village et promet, une fois encore, un bel après-midi de compétition et d'ambiance.

Le Comité des Fêtes remercie par avance les bénévoles et participants qui contribuent à la réussite de ces manifestations et donne rendez-vous à tous les habitants pour partager ces moments forts de l'été solutréen.

Génération mouvement

L'association Génération Mouvement rassemble aujourd'hui 72 participants, dont une partie se retrouve un mardi sur deux pour partager un moment de détente autour des cartes et de jeux divers. C'est au cours de l'une de ces après-midi que le club a eu la joie de célébrer les 100 ans de Mme Yvette Maris, un moment fort en émotion.

Les lundis sont consacrés à la marche : une petite randonnée d'environ 5 km un lundi sur deux et 10 km pour les plus courageux l'autre lundi.

L'année 2025 a été riche en rencontres et en convivialité. Elle a débuté le 15 janvier par l'Assemblée Générale, animée par la chorale du Cercle Musical du Pays des Brières et du Gesnois. Le 28 mai, le repas de la Fête des Mères a permis d'honorer les doyens, Mme Jacqueline Braie et M. Gilbert Papin.



Le 2 septembre, un repas de reprise a réuni les adhérents, les activités ne s'arrêtant pas durant l'été afin de lutter contre l'isolement. Le club a également participé au jardin du comice agricole le 6 septembre à Saint-Célerin, en duo avec Lombron.

Le 23 octobre, Génération Mouvement a fêté ses 50 ans, l'occasion de mettre à l'honneur Messieurs Jean Levillain et Gilbert Papin pour leur engagement, en présence du maire de Soulitré et de la présidente de l'inter-club Mme Marinette Gary.

L'année s'est achevée par le traditionnel repas de Noël.

Toutes ces manifestations se déroulent dans une ambiance chaleureuse et conviviale. L'interclub a par ailleurs organisé à Soulitré deux concours de cartes et un concours de boules sur le terrain d'Ardenay-sur-Mérize.

La Troupe

Après avoir conquis le public lors de ses représentations à Soulitré en novembre 2024 et au Breil-sur-Mérize en mai 2025, la Troupe est de retour avec un tout nouveau spectacle en préparation !

Les répétitions démarrent bientôt, réunissant une belle énergie collective avec une vingtaine d'adolescents et une dizaine d'adultes prêts à vous surprendre.

Deux représentations à ne pas manquer !

Samedi **21 novembre** (soir) et dimanche **22 novembre** (après-midi), à la Salle des fêtes du Breil sur Merize. Réservation obligatoire - Entrée au chapeau

Venez nombreux partager ce moment de théâtre, d'humour, d'émotions et de convivialité.

On a hâte de vous retrouver !

Vie scolaire

Les écoles de Soullitré, Nuillé le Jalais et Ardenay-sur-Mérize vivent une année riche en projets éducatifs, culturels et sportifs.

À Soullitré, les élèves ont participé à la Semaine de la maternelle, au spectacle de Noël et au Carnaval des trois écoles. Ils poursuivent actuellement le projet ADAGE, consacré à la découverte d'instruments du monde, qui donnera lieu à une représentation début juin. Une sortie dans un parc animalier viendra clôturer l'année.

À Nuillé le Jalais, l'année a été rythmée par les séances de piscine, le cross, les animations Dekektudi, la Semaine de la presse et la Semaine Olympique. Les élèves se rendront prochainement au zoo de La Flèche, puis participeront à des séances d'initiation au tennis.

À Ardenay-sur-Mérize, les élèves ont élu leur Conseil Municipal des Jeunes, rencontré l'auteur David Moitet et découvert le patois sarthois. Plusieurs sorties ont déjà eu lieu avec le Perche Sarthois. Les prochaines semaines seront marquées par des visites culturelles (usine Prunier, moulin Soufflet, ENS de Bouloire, radio locale) et une journée au Mans. Les CM2 mènent en parallèle un projet d'écriture collaborative et un projet cartes postales.

Enfin, les trois écoles ont partagé plusieurs temps forts communs, la Fête des écoles le **26 juin** prochain, viendra conclure cette année particulièrement dynamique.

- AGENDA -

Juin

mercredi 3 à 20h00 : réunion de préparation des Lutinades

vendredi 5 à 19h00 : réunion de présentation du conseil municipal

mercredi 10 à 17h30 : présentation du chantier argent de poche

samedi 20 : fête de la musique

jeudi 25 à 20h00 : conseil municipal

vendredi 26 : fête des écoles à Nuillé le Jalais

Août

samedi 15 : 74e Grand Prix Cycliste

dimanche 30 : Lutinades

Juillet

mercredi 1er à 16h00 : balade d'observation et d'écoute

du **lundi 6 au vendredi 10** : chantier argent de poche

Septembre

mercredi 9 : atelier scientifique

dimanche 13 : journée du Patrimoine

- PRATIQUE -

Horaires de la Mairie

lundi: 9h-12h – 15h -18h30

mardi, mercredi, jeudi: 9h-12h

vendredi: 14h-17h

Horaires d'été de la déchetterie

A compter du 15 juin jusqu'au 14 septembre :

THORIGNÉ-SUR-DUÉ / CONNERRÉ

Du lundi au samedi : 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20

SAINT-MARS-LA-BRIÈRE

Du mardi au samedi : 7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20

Restons en contact

Suivez toute l'actualité de Soullitré sur www.soullitre.fr, sur Facebook "Mairie de soullitré" et désormais sur Instagram "@mairie_de_soullitre".

Retrouvez également les informations de la commune sur Intramuros en téléchargeant l'application.

Des infos, des photos, des nouveautés... tout pour rester connectés à la vie du village.

